

CLASSIF EMPLOYÉS ET CADRES

LA CFDT RÉPOND AUX FAKE NEWS

AFFIRMATION
N° 7

“C’est à cause de la CFDT et de sa signature de l’accord classification que les salarié.es ne bénéficieront pas de mesure salariale collective pour 2024 et 2025”



Il ne vous aura malheureusement pas échappé que l’UCANSS a annoncé aux organisations syndicales, lors de la réunion de négociation salariale du 7 avril 2025 relative aux années 2024 et 2025, que le cadrage budgétaire fixé par les pouvoirs publics ne permettait pas d’envisager de mesure salariale collective pour les salarié.es de la Sécurité sociale.

Certaines organisations syndicales, toujours promptes à chercher un responsable, ont attribué à la signature par la CFDT de l’accord classification l’absence de mesure salariale collective. Une lecture simpliste, qui occulte les responsabilités réelles des pouvoirs publics.

En effet, pour 2025, la RMPP annoncée par l’État s’élève à 3,8 %, dont 2,3 % alloués à la mise en œuvre de la classification et seulement 1,5 % aux mesures salariales. Cette enveloppe, clairement insuffisante, ne permet en aucun cas d’envisager une mesure collective.

Ces organisations syndicales avancent qu’en l’absence de signature de l’accord classification, l’intégralité de la RMPP (soit 3,8 %) aurait pu être consacrée aux salaires.

Quelle naïveté... Nous leur rappelons qu’en 2020, les salarié.es n’ont jamais vu la couleur de l’enveloppe de 80 millions d’euros prévue pour la classification. Cet accord signé par la CFDT, mais qui a fait l’objet d’une opposition, n’a jamais vu le jour. Résultat : les 80 millions sont retournés dans les caisses de l’État. Rien ne permet donc d’affirmer que les 160 millions mobilisés aujourd’hui pour la mise en œuvre de la classification auraient été conservés et réaffectés aux mesures salariales.

Avec des “si”, on mettrait Paris en bouteille...

Ne nous trompons pas de combat : c’est bien l’inertie des pouvoirs publics qu’il faut collectivement dénoncer et combattre !



**Flashez
pour plus
d’info CFDT**

Retrouvez-nous sur :



**Je souhaite
adhérer**